

Examen en séance publique du projet de loi de programmation 2019-2022 et de réforme de la justice et du projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions.

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 novembre jusqu'à 2 heures du matin et reprise des débats le lundi 3 et mardi 4 décembre.

LA LETTRE hebdomadaire

de Cécile UNTERMAIER

Députée de la Bresse, du Tournugeois, du Val de Saône et du Chalonnais

Lettre #195



Vendredi 30 novembre 2018

Le mot de la Députée

Le député doit être le garant de l'expression citoyenne

Le mouvement des gilets jaunes exprime la volonté des citoyens d'être entendus. En tant qu'élus, représentants de la Nation, nous devons tenir compte de cette exigence. Le projet de loi constitutionnelle que nous aurons à examiner à nouveau en début d'année prochaine vient cependant en contresens de cette demande. [Lire la suite](#)



Intervention en discussion générale sur le projet de loi de réforme pour la justice

#DirectAN

En savoir plus



L'examen des pétitions à l'Assemblée nationale appelle notre critique

#ComLois

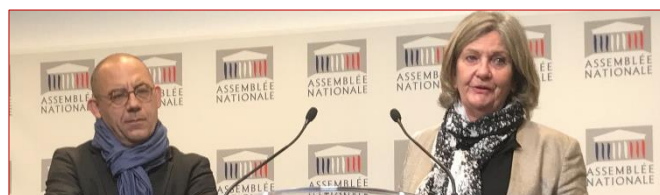
En savoir plus



Simplification de la procédure civile

#PLPJustice

En savoir plus



Évaluation de la "loi Macron" trois ans plus tard

#Bilan

En savoir plus



Efficacité de la procédure pénale

#PLPJustice

En savoir plus

Bresse Tournugeois Val-de-Saône Chalonnais

Permanence parlementaire – 9, rue des Dôdanes – 71500 Louhans
Tel : 03.85.75.76.77 – c.untermaier@orange.fr



Pour suivre le travail législatif de votre députée

www.cecileuntermaier.fr